



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	47	2	0

**OBJET : 04-2 - ANTHEA - SOCIETE
PUBLIQUE LOCALE - THEATRE
COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES -
RAPPORT ANNUEL 2018/2019 -
APPROBATION**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

3133-20

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
en Mairie,

Le 26/11/2020
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 27/11/2020

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale



Sandra MIGLIORÉ
L'attachée territoriale
Par délégation du Maire

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

Le vendredi 20 novembre 2020 à 15h00,
Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 13/11/2020, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOU-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Yves DAHAN, Mme Alexia MISSANA, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Matthieu GILLI, Mme Martine SAVALLI, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Françoise THOMEL, M. Xavier WIJK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gérald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. David SIMPLOT, Mme Gaëlle DUMAS, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Nathalie GRILLI, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, M. Alain BERNARD, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANAVEL, Mme Michèle MURATORE, Mme Khadija AOUAMI, Mme Djahida HEMADOU.

Procurations :

M. Eric PAUGET à M. Jean LEONETTI,
M. Tanguy CORNEC à M. Arnaud VIE

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) CULTURE - TOURISME

Par délibération du Conseil municipal du 3 février 2012, la Ville a approuvé, avec la CASA, le principe de création de la Société Publique Locale « Théâtre Communautaire d'Antibes », dont les statuts ont été signés le 16 avril 2012.

La Société Publique Locale et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ont conclu, le 2 juillet 2012, une Convention de Prestations Intégrées de Gestion et d'Exploitation de la salle Anthéa, située sur le territoire d'Antibes.

Pour mémoire, Anthéa a ouvert ses portes au public le 6 avril 2013.

Conformément à l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités territoriales, « les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration (...) et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées (...) ».

Il convient donc, sur cette base, de présenter le Rapport des Administrateurs de la SPL « Théâtre Communautaire d'Antibes » au titre de l'exercice 2018/2019 ayant débuté le 1^{er} septembre 2018 et ayant été clos le 31 août 2019. Ce rapport est composé d'un rapport de gestion et d'un rapport d'activités de la SPL.

Pour information, le Conseil Communautaire a approuvé le rapport de gestion de l'exercice 2018/2019.

Saison	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19
Nombre de spectacles	63	59	60	66	68	74
Nombre de séances (programmation)	143	161	171	205	217	217
Jauges en nombre de sièges (programmation)	71 095	94 440	116 036	122 620	136 642	144 292

Enfin, il est rappelé que les mandataires de la Commune siégeant au Conseil d'administration de la SPL sont :

- Madame Simone TORRES-FORET-DODELIN,
- Monsieur Audouin RAMBAUD,
- Madame Marguerite BLAZY,
- Monsieur Hassan EL JAZOULI.

Selon les dispositions de l'article L.1524-5 du Code général des Collectivités territoriales en son 11^{ème} paragraphe, applicable aux Sociétés Publiques Locales, « Les élus locaux agissant en tant que mandataire des collectivités territoriales ou de leurs groupements au sein du conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'économie mixte locales et exerçant les fonctions de membre ou de président du conseil d'administration, de président-directeur général ou de membre ou de président du conseil de surveillance, ne sont pas considérés comme étant intéressés à l'affaire, au sens de l'article L.2131-11, lorsque la collectivité ou le groupement délibère sur ses relations avec la société d'économie mixte locale ».

OUÏ CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité, APPROUVE le rapport annuel 2018/2019 de la Société Publique Locale « Théâtre communautaire d'Antibes ».

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ansi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ANTHEA - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE - THEATRE COMMUNAUTAIRE D'ANTIBES - RAPPORT ANNUEL 2018/2019 - APPROBATION

Date de transmission de l'acte : 30/11/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 30/11/2020

Numéro de l'acte : 740253 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20201120-740253-DE

Date de décision : 20/11/2020

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture